

Formation vérification EPI contre les chutes de hauteur ^{9VerifEPIHaut}

Formez vos équipes à la vérification des EPI contre les chutes de hauteur afin de sécuriser votre parc matériel et prévenir les risques liés à l'utilisation d'équipements défectueux. Cette formation permet aux participants d'identifier les principaux EPI antichute, de réaliser une vérification visuelle, fonctionnelle et documentaire, de repérer les anomalies, de renseigner un rapport de vérification et d'assurer la traçabilité du matériel dans l'entreprise.

Présentiel - Synchron

Objectifs

Former les salariés chargés du suivi, du contrôle ou de la vérification des EPI contre les chutes de hauteur afin de sécuriser le parc matériel de l'entreprise.

Cette formation vise à permettre aux participants d'identifier les principaux EPI antichute, de repérer les défauts ou anomalies pouvant compromettre la sécurité, de décider de la mise à l'écart d'un équipement non conforme et de renseigner une fiche ou un rapport de vérification exploitable.

Elle permet à l'entreprise de renforcer la prévention des risques de chute de hauteur, d'améliorer la traçabilité des harnais, longes, connecteurs, cordes, antichutes et accessoires associés, et d'organiser un suivi rigoureux de son matériel conformément aux exigences réglementaires et aux notices fabricants.

Les + métier

Formation vérification EPI antichute : harnais, longes, connecteurs, cordes, antichutes, rapport de vérification et traçabilité.



Public Visé

Personnel amené à assurer le suivi, le contrôle, la vérification ou la gestion des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur dans l'entreprise.



Cette formation s'adresse notamment aux responsables sécurité, QHSE, chefs d'équipe, encadrants, magasiniers, gestionnaires de parc EPI, référents matériel, personnels techniques, collectivités, entreprises du BTP, de l'industrie, de la maintenance ou des services techniques.

Elle concerne les personnes devant être capables d'identifier les principaux EPI antichute, vérifier leur état apparent, repérer les anomalies, renseigner une fiche ou un rapport de vérification et assurer la traçabilité du matériel : harnais, longes, absorbeurs d'énergie, connecteurs, cordes, antichutes et accessoires associés.



Pré Requis

Aucun niveau de diplôme spécifique n'est requis pour suivre cette formation.

Il est toutefois recommandé que le participant :

- dispose d'une connaissance de base des travaux en hauteur ou de l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur ;
- soit amené à assurer le suivi, le contrôle, la vérification ou la gestion d'un parc d'EPI antichute dans l'entreprise ;
- comprenne les consignes de sécurité écrites et orales nécessaires au bon déroulement de la formation ;
- soit capable de manipuler différents EPI antichute lors des exercices pratiques : harnais, longes, absorbeurs d'énergie, connecteurs, cordes, antichutes et accessoires associés ;
- puisse participer aux exercices de vérification, d'identification d'anomalies, de rédaction de fiche ou de rapport de vérification ;
- apporte, si possible, des EPI antichute utilisés dans son entreprise afin de travailler sur des cas concrets.

Un prêt de matériel pédagogique peut être proposé par EVINCEL Formation sur demande.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les principaux équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur : harnais, longes, absorbeurs d'énergie, connecteurs, cordes, antichutes et accessoires associés.

Comprendre le cadre réglementaire applicable à la vérification, au suivi et à la traçabilité des EPI antichute.

Réaliser une vérification visuelle, fonctionnelle et documentaire des EPI antichute à partir des notices fabricants et des exigences applicables.

Repérer les défauts, anomalies, usures ou détériorations pouvant entraîner une mise en quarantaine, une réparation ou une mise au rebut du matériel.

Renseigner une fiche ou un rapport de vérification des EPI antichute de manière claire, exploitable et conforme aux pratiques de suivi interne.

Assurer le suivi et la traçabilité du parc EPI dans le registre, le tableau de suivi ou l'outil interne de l'entreprise.

Parcours pédagogique

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 9VerifEPIHaut-20260702

Accueil et présentation de la formation

- Présentation du formateur, des participants et des objectifs de la formation.
- Recueil des attentes et des situations rencontrées dans l'entreprise.
- Présentation du déroulement de la formation, des moyens pédagogiques et des modalités d'évaluation.
- Évaluation initiale des connaissances des participants. Cadre réglementaire et responsabilités
- Rappel des obligations générales de l'employeur en matière de prévention des chutes de hauteur.
- Place des protections collectives et des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.
- Obligations de suivi, de contrôle et de vérification des EPI antichute.
- Rôle de la personne compétente désignée par l'employeur.
- Importance des notices fabricants, des consignes internes et des conditions d'utilisation.
- Traçabilité du matériel : registre, fiche de suivi, tableau de contrôle ou outil interne.
- Conséquences possibles d'un défaut de vérification ou d'un EPI défectueux. Identification des EPI contre les chutes de hauteur
- Harnais antichute.
- Harnais de maintien.
- Longes simples et doubles.
- Longes avec absorbeur d'énergie.
- Connecteurs et mousquetons.
- Cordes et systèmes associés.
- Antichutes mobiles.
- Antichutes à rappel automatique.
- Poulies, bloqueurs, anneaux cousus, maillons rapides et accessoires associés.
- Casques, gants et équipements complémentaires liés aux situations de travail en hauteur. Lecture des notices fabricants et identification du matériel
- Lecture et exploitation d'une notice fabricant.
- Identification des informations essentielles : marquage, numéro de série, date de fabrication, date de mise en service, durée de vie, conditions d'utilisation et limites d'emploi.
- Vérification de la compatibilité entre les composants utilisés.
- Prise en compte des conditions de stockage, d'entretien et d'utilisation.
- Identification des documents nécessaires au suivi du matériel. Méthodologie de vérification des EPI antichute
- Organisation d'une vérification périodique.
- Préparation du matériel et des documents nécessaires.
- Vérification visuelle, fonctionnelle et documentaire.
- Contrôle des éléments textiles : sangles, coutures, longes, absorbeurs, cordes.
- Contrôle des éléments métalliques : boucles, connecteurs, mousquetons, anneaux, maillons rapides, parties mécaniques.
- Contrôle des antichutes mobiles et antichutes à rappel automatique selon les notices fabricants.
- Vérification de l'état général : usure, coupure, brûlure, déformation, corrosion, choc, salissure, mauvais fonctionnement ou absence de marquage.
- Prise en compte de l'historique d'utilisation et des événements particuliers : chute, choc, exposition à des produits chimiques, forte chaleur ou conditions dégradantes. Décision après vérification
- Critères de maintien en service.
- Critères de mise en quarantaine.
- Critères de mise au rebut.
- Identification des anomalies nécessitant un avis complémentaire, une réparation ou un retrait immédiat.
- Signalement des non-conformités.
- Information de l'employeur, du référent matériel ou du responsable sécurité.
- Organisation du suivi après vérification. Rapport de vérification et traçabilité
- Renseignement d'une fiche ou d'un rapport de vérification.
- Identification des informations à consigner : matériel, référence, numéro de série, date de vérification, observations, décision et identité du vérificateur.
- Mise à jour d'un registre de sécurité, tableau de suivi ou outil interne.
- Classement et conservation des documents de suivi.
- Suivi des prochaines échéances de vérification.
- Traçabilité des équipements maintenus en service, mis en quarantaine ou mis au rebut. Mises en situation pratiques
- Vérification de différents EPI antichute.
- Analyse d'équipements conformes, usagés ou présentant des défauts.
- Recherche d'anomalies sur harnais, longes, connecteurs, cordes, antichutes et accessoires associés.
- Application d'une méthode de vérification à partir des notices fabricants.
- Décision argumentée : maintien en service, mise en quarantaine ou mise au rebut.
- Rédaction d'une fiche ou d'un rapport de vérification.
- Mise à jour d'un registre, tableau de suivi ou outil de traçabilité.
- Échanges sur les pratiques internes des participants et les améliorations possibles. Évaluation des acquis
- Questions orales et échanges tout au long de la formation.
- QCM final d'évaluation des connaissances.
- Évaluation formative lors des exercices pratiques.
- Observation du participant lors de la vérification des EPI, de l'identification des anomalies et de la rédaction du rapport.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 9VerifEPIHaut-20260702



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

- Bilan de fin de formation.
- Remise d'une attestation de fin de formation, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.

Méthodes pédagogiques

La formation alterne apports théoriques, échanges avec les participants, études de cas, démonstrations techniques, manipulations d'équipements et exercices pratiques.

Les méthodes pédagogiques utilisées comprennent :

- des exposés interactifs sur le cadre réglementaire, les obligations de suivi, la traçabilité et les vérifications applicables aux EPI contre les chutes de hauteur ;
- des échanges avec les participants à partir de leurs pratiques, de leur organisation interne et de leurs situations de travail ;
- l'analyse de photos, vidéos et exemples concrets d'EPI conformes, usagés ou présentant des anomalies ;
- des démonstrations par le formateur sur la méthodologie de vérification visuelle, fonctionnelle et documentaire ;
- la manipulation et la vérification d'EPI antichute : harnais, longes, absorbeurs d'énergie, connecteurs, cordes, antichutes et accessoires associés ;
- des exercices pratiques individuels ou en sous-groupes permettant d'identifier les défauts, d'analyser l'état du matériel et de décider du maintien en service, de la mise en quarantaine ou de la mise au rebut ;
- des exercices de rédaction d'une fiche ou d'un rapport de vérification ;
- des exercices de mise à jour d'un registre, tableau de suivi ou outil interne de traçabilité ;
- un QCM final permettant de vérifier l'acquisition des connaissances.

La pédagogie est active et participative afin de permettre aux participants d'acquérir une méthode fiable de vérification des EPI antichute et de l'appliquer dans leur entreprise.

Modalités de suivi

La formation est réalisée en présentiel synchrone.

Le suivi de l'assiduité et de la progression du participant est assuré par :

- l'émargement des participants par demi-journée ;
- la présence effective du participant pendant les séquences théoriques et pratiques ;
- la participation aux échanges, questions orales, études de cas et retours d'expérience ;
- l'observation du participant par le formateur lors des exercices pratiques de vérification des EPI antichute ;
- le suivi de la capacité du participant à identifier les EPI contre les chutes de hauteur, lire les notices fabricants, contrôler l'état apparent des équipements, repérer les anomalies et appliquer les critères de mise à l'écart ;
- la participation aux exercices d'analyse d'EPI conformes, usagés ou présentant des défauts ;
- la rédaction d'une fiche ou d'un rapport de vérification ;
- la mise à jour d'un registre, tableau de suivi ou outil interne de traçabilité ;
- la réalisation d'un QCM d'évaluation des connaissances.

Ces moyens permettent de vérifier l'implication du participant, sa compréhension du cadre réglementaire, sa capacité à réaliser une vérification visuelle, fonctionnelle et documentaire, ainsi que son

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mis à disposition des participants comprennent :

- un support de cours EVINCEL relatif à la vérification des EPI contre les chutes de hauteur ;
 - des supports visuels : photos, vidéos, schémas, exemples d'anomalies et cas concrets ;
 - un ordinateur, un vidéoprojecteur et des moyens de diffusion adaptés ;
 - une tablette tactile par participant lorsque le dispositif pédagogique le permet ;
 - un QCM final d'évaluation des connaissances ;
 - différents EPI contre les chutes de hauteur : harnais antichute, harnais de maintien, longes simples, longes doubles, longes avec absorbeur d'énergie, connecteurs, cordes, antichutes mobiles, antichutes à rappel automatique et accessoires associés ;
 - des éléments complémentaires : mousquetons, poulies, bloqueurs, anneaux cousus, maillons rapides, casques, gants et équipements associés ;
 - des exemples d'EPI conformes, usagés ou présentant des défauts ;
 - des notices fabricants, fiches de suivi, modèles de rapport de vérification, tableaux de traçabilité ou supports équivalents ;
 - des exercices pratiques de vérification visuelle, fonctionnelle et documentaire ;
 - des exercices de rédaction d'une fiche ou d'un rapport de vérification ;
 - des mises en situation permettant de décider du maintien en service, de la mise en quarantaine ou de la mise au rebut du matériel.
- Ces moyens permettent aux participants d'acquérir une méthode structurée pour vérifier les EPI antichute, identifier les anomalies, renseigner les documents de suivi et assurer la traçabilité du parc matériel de l'entreprise.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 9VerifEPIHaut-20260702

aptitude à assurer le suivi et la traçabilité des EPI antichute.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise au participant, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.

Qualification Intervenant-e-s

Formateur spécialisé en travaux en hauteur, port du harnais, équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur et prévention des risques professionnels.

Intervenant disposant d'une expérience dans l'utilisation, le contrôle et la vérification des EPI antichute : harnais, longes, absorbeurs d'énergie, connecteurs, cordes, antichutes et accessoires associés.

Le formateur anime la formation à partir d'apports théoriques, d'études de cas, de démonstrations techniques, d'exercices pratiques de vérification, d'analyse d'EPI conformes et non conformes, et de mises en situation adaptées au suivi du parc matériel de l'entreprise.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 9VerifEPIHaut-20260702



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation par le formateur, au moyen de questions orales, d'échanges, d'exercices pratiques et d'observations lors des mises en situation.

Elle comprend :

- une évaluation théorique sous forme de QCM portant sur le cadre réglementaire, les familles d'EPI contre les chutes de hauteur, les notices fabricants, les critères de vérification, les défauts à identifier, les règles de mise à l'écart et la traçabilité du matériel ;
- une évaluation pratique permettant de vérifier la capacité du participant à réaliser une vérification visuelle, fonctionnelle et documentaire d'EPI antichute : harnais, longes, absorbeurs d'énergie, connecteurs, cordes, antichutes et accessoires associés ;
- une analyse d'EPI conformes, usagés ou présentant des anomalies afin d'évaluer la capacité du participant à décider du maintien en service, de la mise en quarantaine ou de la mise au rebut du matériel ;
- un exercice de rédaction d'une fiche ou d'un rapport de vérification, permettant de vérifier la capacité du participant à formaliser ses constats de manière claire et exploitable ;
- une appréciation individuelle des acquis par le formateur au regard des objectifs pédagogiques définis.

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise au participant, sous réserve de participation effective et de réalisation des évaluations prévues.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour les formations réalisées dans les locaux EVINCEL, aucun moyen pédagogique spécifique n'est à fournir par le client, sauf demande particulière précisée lors de la convocation.



Il est toutefois recommandé aux participants d'apporter, si possible, des EPI contre les chutes de hauteur utilisés dans leur entreprise afin de travailler sur des cas concrets : harnais, longes, absorbeurs d'énergie, connecteurs, cordes, antichutes, casques ou accessoires associés.



Pour les formations réalisées en intra-entreprise dans les locaux du client, celui-ci devra mettre à disposition :



une salle adaptée au nombre de participants, équipée de tables, chaises, prises électriques et d'un espace permettant la projection du support de formation ;

les EPI antichute habituellement utilisés dans l'entreprise : harnais, longes, absorbeurs d'énergie, connecteurs, cordes, antichutes, casques, accessoires ou équipements associés ;

si possible, des exemples d'EPI conformes, usagés, détériorés ou mis à l'écart afin de faciliter les exercices pratiques ; les notices fabricants, fiches de suivi, registres, tableaux de traçabilité ou rapports de vérification existants ;

les procédures internes relatives à la gestion, au stockage, au contrôle, à la mise à disposition ou à la mise au rebut des EPI antichute ;

un espace propre et adapté permettant la manipulation, l'observation et la vérification des équipements

un interlocuteur référent sur site pouvant présenter l'organisation interne, les équipements utilisés, les pratiques de suivi et les documents existants



Les équipements mis à disposition doivent être accessibles, identifiés et manipulables en sécurité pendant les exercices pédagogiques.



EVINCEL peut compléter les moyens pédagogiques avec son propre matériel de démonstration lorsque cela est prévu ou demandé en amont.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL Formation étudie les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap afin de faciliter leur accès à la formation, dans le respect des objectifs pédagogiques et des exigences de sécurité liées à la vérification des EPI contre les chutes de hauteur.

Toute situation particulière doit être signalée avant l'entrée en formation afin d'analyser les possibilités d'adaptation du parcours, des supports pédagogiques, des modalités d'accueil ou des conditions d'évaluation.

Les aménagements sont étudiés au cas par cas, en lien avec le participant, l'entreprise et, si nécessaire, les acteurs compétents du handicap.

Les adaptations mises en place ne doivent pas compromettre la sécurité du participant, du groupe ou du formateur, notamment lors des exercices pratiques portant sur la manipulation, l'observation et la vérification des harnais, longes, absorbeurs d'énergie, connecteurs, cordes, antichutes et

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 9VerifEPIHaut-20260702

accessoires associés.

Pour toute demande d'aménagement, contactez EVINCEL Formation avant le démarrage de la formation : contact@evincel.fr – 04 78 22 58 98.

 **Durée**
7.00 Heures 1 Jour **Effectif**
4 à 10 participants

 **Contactez-nous !** **Le service Formation**
Responsable pédagogique **Tél. : 0478225898**
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 9VerifEPIHaut-20260702

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427